

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 1 octobre 2013

-----15-----14-----10-----

L'an deux mille treize-----

et le 1 octobre -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----26/09/2013-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA, Maire.

Date d'affichage

-----26/09/2013-----

Présents : MM BEZERRA Gérard, Mmes .SEGAT Pierrette CARLES Huguette, FIN Thérèse DUFFAU Christian, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LAFFARGUE Michel, BETUING Serge, LANSMANT Sébastien, CARDEILLAC Samuel.

Excusés : MM. CABANNES Pierre, MASSARTIC Michel.

Absents : Mme FARDIN Martine, M. COUDERT Patrick.

M. Sébastien LANSMANT a été élu secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Remplacement menuiseries réfectoire de la cantine*

Dans la continuité des travaux d'aménagement de la cantine scolaire subventionnés par l'état (DGE en 2010) et le Conseil Général, Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise Plastigers de Labarrère.

Le remplacement des menuiseries du réfectoire prévoit la fabrication et la pose de:

- 9 fenêtres à 2 vantaux

- 1 porte fenêtre

- 1 seuil rénovation sur porte d'entrée bois y compris survitrage

pour un montant HT de 9 905 €.

Monsieur le Maire précise que le remplacement des menuiseries de l'ancienne cuisine fera l'objet d'un autre devis.

Le Conseil Municipal,

Oui les explications de Monsieur le Maire,

Accepte le devis aux conditions ci-dessus.

Fait à MONTREAL le 1 octobre 2013.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.